



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 5 décembre 2023 à 20h30
salle du Conseil municipal (37, rue du Village)**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2023
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Proposition d'indemnités allouées en 2024 pour les maires, adjoints et conseillers municipaux (délibération)
5. Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (délibération)
6. Approbation du budget de fonctionnement annuel et du taux des centimes additionnels pour 2024 (délibération)
7. Crédit d'engagement supplémentaire de CHF 697.70 pour le bouclage du crédit d'étude de l'aménagement de la Petite-Voie voté le 5 mars 2013 (délibération)
8. Rapports des commissions
9. Propositions de la Mairie
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers

A l'issue de la séance aura lieu le traditionnel bris de la marmite de l'Escalade.

Genthod, le 24 novembre 2023




Bastien Guex
Président du Conseil municipal